

Rwanda, 15 ans après

Quinzième anniversaire du génocide des Tutsis. Entre les commémorations et les colloques organisés à cette occasion, Revue d'histoire de la Shoah lui consacre son dernier numéro : « Rwanda, quinze ans après. Penser et écrire l'histoire du génocide des Tutsis » (n° 190, janvier/juin 2009). Rencontre avec son directeur, Georges Bensoussan, qui a coordonné ce numéro avec Yves Ternon et Assumpta Mugiraneza.

CHARLIE HEBDO : Comment faire l'histoire d'un événement aussi récent, qui est encore un dossier journalistique polémique ?

► **Georges Bensoussan :** La difficulté, ce n'est pas que l'événement soit récent, c'est la disponibilité très relative des archives et des sources, celles des tueurs comme celles des victimes. On tâtonne encore beaucoup et l'on a peur de faire des erreurs. Mais, malgré tout, on parvient désormais à quelques certitudes scientifiques. En particulier sur les éléments qui nourrissent la polémique à laquelle vous faisiez allusion. D'abord, il est impossible de parler de « double génocide » comme on a pu en parler — même officiellement — en France. En 1994, le Rwanda est en pleine guerre civile, et c'est à l'ombre de ce conflit fratricide que va se dérouler le génocide. Ensuite, même s'il est avéré que Paul Kagame et le FPR ont fomenté l'attentat contre l'avion présidentiel, ce n'est pas là ce qui détermine le génocide. Les tueries, en effet, commencent quelques heures seulement après l'attentat. Or, des tueries de cette ampleur ne s'improvisent pas, surtout quand les tueurs disposent des listes de leurs victimes, à Kigali en particulier, rue par rue. Il s'agit d'une opération préméditée et mise sur pied depuis des années. Il y fallait un signal déclenchant. Peu importe lequel. En l'occurrence, ici, ce fut l'attentat contre l'avion présidentiel. Y voir la « cause » du génocide, c'est pécher soit par cécité volontaire, soit par franche bêtise.



torien, de déconstruire, savoir à l'appui, cette nouvelle mythologie qui veut voir dans tout massacre un génocide. Alors, pourquoi un tel mésusage du mot ? Parce qu'il s'agit d'une guerre idéologique, quand les victimes, pour s'assurer d'être entendues par la compassion universelle, ont besoin de montrer au monde qu'elles aussi furent victimes d'une politique d'annihilation. Ce qui est historiquement faux dans l'immense majorité des cas. Dans ce contexte, les révisionnistes ou négationnistes du génocide rwandais ont beau jeu de dire qu'il faut arrêter d'user du terme « génocide » parce que cela revient à banaliser la Shoah...

Il faut partir d'une définition simple du mot « génocide » : il y a génocide quand il y a intention délibérée de tuer un groupe humain jusqu'au dernier de ses représentants, enfants compris, en raison de sa naissance. En dehors de cette définition, on est en présence d'un massacre ou d'un crime de guerre. Pas d'un génocide. Au Rwanda, il y avait bien, côté hutu, la volonté d'en finir avec tous les Tutsis.

Faire l'histoire d'un génocide, c'est faire l'histoire d'un environnement international et d'un refus d'intervenir. C'est frappant dans le cas du Rwanda.

Au moment où le génocide est déclenché au Rwanda, Clinton inaugure le musée de l'Holocauste à Washington, et Balladur, Premier ministre français de l'époque, est en visite à Auschwitz... Ils accomplissent un « devoir de mémoire », mais il s'agit d'une mémoire morte. Ils ne veulent pas reconnaître le génocide en cours, parce qu'ils savent à quoi engage le mot. Il engage au devoir d'intervention. On est alors dans les années 90, quand se mettent en place le TPI et la CPI. Plus que le faux aveuglement des États-Unis et de la France, le plus important reste la faillite de l'ONU, de son secrétaire général, et la perversion de l'institution. On n'a pas voulu entendre, en haut lieu, à New York, le général Roméo Dallaire. Ce qui soulève, *in fine*, la question de la légitimité de cette institution aujourd'hui. Par qui est-elle pilotée ? Comment les majorités automatiques pervertissent-elles la question des droits de l'Homme ?

Pourquoi Revue d'histoire de la Shoah s'intéresse-t-elle à un événement qui sort a priori de son domaine d'étude ?

Depuis quinze ans que je dirige cette revue, je suis convaincu que ce qui s'est passé au Rwanda relève de la logique d'un génocide, prémédité, planifié, et non d'une logique de tueries brutales à l'ancienne en quelque sorte. Avec ce quinzième anniversaire, l'occasion était venue de réaliser un travail conséquent.

Mais la comparaison avec la Shoah a-t-elle un sens ?

Si comparer, c'est amalgamer, on est dans l'erreur. Il n'y a rien de choquant à comparer ce qui s'est passé au Rwanda avec la Shoah. On peut même établir une forme d'équivalence entre les deux tragédies : ce qui s'est passé au Rwanda est peut-être ce qui ressemble le plus à la Shoah. Le comparatisme est le b.a.ba du travail de l'historien, et il est d'autant plus impérieux de le faire qu'il est intellectuellement dangereux d'amalgamer. C'est à l'historien de construire ou de déconstruire les comparaisons.

Vous écrivez par exemple : « La figure du Tutsi fut construite comme la figure du Juif. »

C'est ce que montre la propagande hutue. Pendant des décennies, le Tutsi a été construit comme une figure repoussoir de l'identité hutue. Le Tutsi a été ethnicisé d'abord, racialisé ensuite, et puis animalisé. On l'a diabolisé pour en faire le principe du mal, la souillure même dont il fallait se débarrasser. La figure du Tutsi a suivi en peu de temps un parcours dans le malheur aussi dramatique que celui de la figure juive : toutes les deux ont été progressivement poussées hors de l'humanité. Cette patiente construction de la figure repoussoir du Tutsi montre aussi qu'il ne s'est pas agi d'une série de massacres liée à une flambée de colère, mais du résultat politique et idéologique d'une propagande qui avait préparé les esprits longtemps avant le passage à l'acte.

« Le mot "génocide" est d'un mésusage courant », écrivez-vous aussi. On a beaucoup répété — et certains continuent de le faire — que ce mot de « génocide » était mal employé à propos du Rwanda...

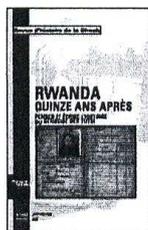
Souvent, les drames auxquels on compare la Shoah tendent à édulcorer, niveler, affadir la portée de cette tragédie. Ce comparatisme-là, amalgamant, ne tient pas la route. Il s'agit, pour l'his-

Comment abordez-vous l'hypothèse d'une responsabilité française ?

La France n'est pas complice dans l'effectuation du génocide, elle l'est par un aveuglement devant l'événement qu'elle a laissé faire. C'est sans doute ce « péché originel »-là qui ouvre la voie aux violentes polémiques actuelles en France. Chez beaucoup de Français, encore aujourd'hui, on note l'impossibilité d'assumer le fait que leur pays ait pu se montrer complaisant avec les dérives du pouvoir hutu, voire faire montre d'un certain cynisme politique, du côté de la Mitterrandie... Cela confine parfois au négationnisme. Chez certains, il y a un amour de la France, en tout cas une volonté de défendre son héritage, et sa mise en accusation ne correspond pas du tout à l'image qu'ils veulent avoir de leur pays.

Il existe aussi, dans ce cas comme dans d'autres, une sorte de négationnisme-relativisme de protection. Les guerres, les massacres font partie du quotidien de l'humanité, mais la radicalité de l'entreprise génocidaire est très difficile à regarder yeux ouvertes et conscience éveillée. Pour continuer à vivre, tout simplement, beaucoup ont besoin de minimiser, de relativiser, de niveler, d'amalgamer, voire d'occulter la réalité nue de la tragédie génocidaire.

PROPOS RECUEILLIS
PAR STÉPHANE BOU



• Voir, sur le site Internet, une sélection de reportages et d'articles que nous avons publiés sur le Rwanda. Ainsi que des informations sur quelques colloques, débats, projections de films et commémorations liés au quinzième anniversaire du génocide.